

Retraites, salaires et emploi : de bonnes raisons d'être en grève le 23 mars !

Le gouvernement ressort le même discours qu'en 2003 sur l'allongement de la durée de vie obligeant soit-disant à l'allongement de la durée au travail, l'inégalité avec le privé et le manque de financement des caisses de retraites....



Le discours était déjà le rapprochement avec le secteur privé (mis à mal par Balladur en 1993).

Même discours et même conséquence : une régression sociale inacceptable !

Alors que Fillon nous avait dit que la réforme faite en 2003 allait sauver les régimes de retraite, ce qui est envisagé aujourd'hui, c'est :

- un allongement de la durée au travail (encore !), donc un recul de l'âge du départ à la retraite.
- Une baisse du niveau des retraites (- 40 %) en ne calculant plus sur le dernier indice mais sur les 10 ou 20 meilleures années.
- Perte de la catégorie active permettant un départ à 55 ans, et de la bonification d'un an pour 10 ans de services attribuée aux infirmiers (c'était un des points négocié par la CFDT sur la pénibilité en échange de sa signature en 2003)

En clair : c'est travailler plus pour toucher moins !

Tout ceci devrait être mis en place dans un contexte de suppression de postes massifs dans la fonction publique (70 000 entre 2008 et 2010).

Concrètement ce sera travailler plus dur, avec des charges de travail plus lourdes, en étant moins nombreux au boulot (40 % des paramédicaux partiront à la retraite d'ici 2015 et ne seront pas remplacés en totalité)... et donc à cotiser !!

Pourquoi allonger la durée de travail quand aujourd'hui 1 aide-soignant sur 3 et 1 Infirmier sur 5 sont en invalidité avant l'âge de la retraite ??

Et ce n'est qu'une étape !!!

Car derrière tout cela, le gouvernement veut en fait supprimer le système actuel de répartition pour mettre en place un système individualisé géré par des fonds de pension !

Des solutions existent...pourtant !

La question des retraites est celui de leur financement et du choix de société qu'on veut.

Le financement des retraites est lié :

- **à l'emploi** : le chômage ne génère pas de cotisations et grève les recettes des caisses de sécurité sociale et des retraites. Il faut donc stopper les suppressions de postes !
- **aux salaires** : plus les salaires sont bas, moins il y a de recettes. Il faut donc augmenter nos salaires !!
- **A une autre répartition des richesses** (taxation des profits boursiers notamment liés aux licenciements)

N'attendons pas que le gouvernement mette ses mesures en place !

Agissons dès aujourd'hui pour montrer au gouvernement et à certains syndicats notre volonté de ne pas nous laisser tondre !

Le 23 mars doit être la première étape de la mobilisation générale nécessaire pour arrêter cette politique antisociale !

